L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 14 NOVEMBRE 1891.

PETITES ANNONCES.

DIVERS.

5c. HUIT CENTS. 8c.

Ne font pas de changement dans la qualité. Meilleurs stoves gasoline, même qualité que ceux vendus par tous les autres pour 12 et 12 cents. Réparations faites par des mécaniciens habiles. Ordres par la poste francs de port. Téléphone 76. J. J. Paquette, 166 rue du Camp, à côté de l'église St-Patrick.
14 oct—

F. LAUBCHIKY & CO., Imprimeurs, No 22 rue de l'Union entre Carondelet et St-Charles, Nouvelle-Orléans, Louisiane.

Etiquettes de Pharmaciens, imprimées et coupées depuis 25c. le mille. 19 mars—1 an

LE prix le plus élevé payé pour des meubles antiques, pianos, desks, comptoirs, vitrines, les contenus de résidences 40 rue Royale.
17 oct—

DEMANDES.

ON demande—Des jeunes filles pour décortiquer le tabac. S'adresser à S. Hernsheim Brothers' Factory, coin Julia et Magasin.
12 nov—7f

ON demande à acheter une bâtisse à deux étages, à un coin de rue, dans un quartier respectable, compris entre les rues Canal, Remparts, Esplanade et le fleuve.—Jno. H. O'Connor, 17 rue Carondelet. 11 nov

A LOUER.

A LOUER—Un magasin coin Bourbon et Ursulines. S'adresser 77 St Louis.
11 nov—7f

A LOUER—Plusieurs résidences dans les bâtisses Pontalba, face à la Place Jackson. On louera par étages. Aussi, plusieurs rez-de-chaussées (magasins). Localité centrale et très désirable. A. Baudean, Real Estate Agent, 3 rue Carondelet. 7 nov—2 sem

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif de Chevaux, Buggy, Wagon et Harnais. C. Lazard & Cie. vs. Henry Block & Frères.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 33,910.—En vertu d'un ordre de vente, en date du 2 novembre 1891, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI, 14 novembre 1891, à 10.30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:
A l'écurie de Isaac Bonthelmer, 226 rue St-André—
3 Chevaux.
1 Wagon (4 roues).
1 Buggy.
2 jeux de harnais.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. BROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
3 nov—3 7 10 14

VENTES PAR LE CONSTABLE.

VENTE JUDICIAIRE.

Wm. H. Seymour vs Mme Edwige Maurras, individuellement et comme tutrice de ses enfants mineurs.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUvelle-Orléans, No 19,770.—En vertu d'un writ de alias fieri facias, à moi adressé par l'Hon. H. H. Price, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan le MARDI, 24 décembre 1891, à midi, à mon entrepôt, 132 rue Lafayette, entre St-Charles et Carondelet, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits individuels, titre, intérêt et demande de Mme E. Maurras seulement dans et à une certaine réclamation pour dommages, maintenant pendante en la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, intitulée Veuve Gustave Maurras et al., vs Robert Ross, No 30316.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
M. BARRENTELLI,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
14 nov—14 19 24

Finley & Brunswig vs Geo. C. Perez et Wm H. Finnegan in solido.

DEUXIEME COUR DE CITÉ DE LA NOUvelle-Orléans—No 15,165—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Charles H. Lavillebeuvre, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'encan publique, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles entre les rues Commune et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 12me jour de décembre 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts du dit Wm H. Finnegan, un des défendeurs dans cette affaire, et de la propriété ci-après décrite, à savoir: Un lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Washington, les rues Quatrième, Locust et Franklin, désigné par le No 7 sur un plan dressé par Judice & Frémaux, daté le 3 décembre 1866 et déposé au bureau de Charles Stringer, notaire, mesurant 29 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue Quatrième sur 167 pieds 7 lignes de profondeur. Acheté de C. Whiting d'après un acte pardevant H. C. Ker, notaire public, le 20 octobre 1889. Enregistré aux Bureaux des Aliénations, Livre 132 folio 155.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
10 nov—10 17 24—déc 1 8 12

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme Anna Young, Vve de Henry Bopp.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 34,259—Division E.—Attendu que John Boehm, jr. a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Anna Young, Veuve de Henry Bopp, décédée intestat: avis est par le présent donné à tous ceux qui ont des raisons d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
14 nov—14 19 23

Succession de Adam Thomson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 27,679—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Mme Eliza Thomson, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
30 oct—30—nov 4 8

Succession de Laura F. Stewart.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 34,179—Division A—Attendu que John B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Laura F. Stewart, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
6 nov—6 11 16

Succession de William H. Pullins.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 34,132—Division A—Attendu que Mme Veuve William H. Pullins a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William H. Pullins, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
5 nov—5 10 14

AVIS AUX CREANCIERS.

May & Vaught vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 28,933—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par D. A. S. Vaught, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
12 nov—12 17 21

ETAT DE LA LOUISIANE. COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 34,204—Division D—Carlos Madueli vs ses créanciers—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Carlos Madueli soit convoquée et tenue pardevant James Si[redacted] notaire, à son bureau No 35 rue Carondelet, cette ville, le LUNDI, 14me jour de [redacted] 1891, à onze heures A. M., dans le but de [redacted] délibérer et déterminer l'application du pétitionnaire pour un répit et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises et dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ou les biens du dit pétitionnaire soient suspendues et que Thomas S. Ellis, Esq., avocat, soit appointé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
N.-Orléans, 5 novembre 1891.
Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. HANKIN, Député Greffier.
7 nov—3f au 14 déc

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 34,197—Division—Thomas Lenne vs ses créanciers—Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire Thomas Lenne, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion de ses créanciers soit convoquée et tenue pardevant W. O. Hart, notaire, le 14me jour de novembre 1891, à 11 heures A. M., afin que l'inventaire ressorte ses biens à ses créanciers, que l'on agisse sur son application pour décharge de dettes; pour élire un syndic et de considérer toutes autres matières que les dits créanciers pourraient demander, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 20 octobre 1891.
Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
21 oct—3f au 14 nov

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 13 NOVEMBRE—CLASSE No 348
Tirage de 4 heures P. M.

1er	2e	3e	4e	5e	6e	7e	8e	9e	10e	11e	12e	13e
37	5	6	22	44	60	67	11	53	13	2	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et jour seulement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature.
Ce 13 novembre 1891—4 heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU.
W. F. PINCKARD.
DAN. A. WILSON.
Commissaires.
Les plans de ces tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes ne succursales.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS DE DEUX MILLIONS DISTRIBUES.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestée ainsi qu'il suit:

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

[signatures]

Commissaires.

Nous soussignés Banques et Banquiers paierons tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Prés. La. Nat. Bank.
P. LANAUX, Prést. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prést. N. O. Nat. Bank.
CARL KOHN, Prést. Union Nat. Bank.

Tirage Semestriel de $40.00, —A— L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 15 DEC. 1891.

GROS LOT: $600,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de... $600,000, soit		$600,000
1 Lot de... 200,000...		200,000
1 Lot de... 100,000...		100,000
1 Lot de... 50,000...		50,000
2 Lots de... 20,000...		40,000
5 Lots de... 10,000...		50,000
10 Lots de... 5,000...		50,000
25 Lots de... 2,000...		50,000
100 Lots de... 800...		80,000
200 Lots de... 600...		120,000
500 Lots de... 400...		200,000

PRIX D'APPROXIMATION

100 Lots de $1,000, soit	$100,000
100 Lots de... 800	80,000
100 Lots de... $400	40,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $200, soit	$199,800
999 Lots de $200	199,800

3,144 Lots se montant à... $2,159,600

PRIX DU BILLET:

Entier, $40; Demi, $20; Quart, $10; Huitième, $5; Vingtième, $2; Quarantième, $1, [rien de moins].

Prix pour les clubs. 55 fractions de billets de $1 pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS
AGENTS DEMANDES PARTOUT.

IMPORTANT.
ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,
PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adressez à PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, Lné.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots, jusqu'à ce que les Tribunaux aient reconnu Nos Droits comme Institution d'Etat. Les autorités postales néanmoins continueront à livrer toutes lettres ORDINAIRES adressées à Paul Conrad, mais ne lui feront pas parvenir les lettres ENREGISTREES à son adresse.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucuns.

ATTENTION.—La Cour Suprême de l'Etat de la Louisiane a décidé le 27 avril 1891 que la question de maintenir la loterie en opération jusqu'en 1919 serait soumise au vote du peuple de cet Etat à une élection qui aura lieu en avril 1892, ainsi qu'il en a été décidé par la Législature de l'année dernière.

L'élection qui aura lieu conformément au dit ordre et à la dite décision de la Cour Suprême dans le mois d'avril de l'année prochaine décidera finalement si la loterie cessera ses tirages après le 1er janvier 1895, ou continuera de tirer jusqu'au 1er janvier 1919.

QUELLES QUE SOIENT LES CIRCONSTANCES la Loterie continuera ses tirages jusqu'au 1er janvier 1895.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres, s'ils veulent la chance de lots annoncés.

BULLETIN FINANCIER.

Vendredi, 13 novembre 1891.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Jusqu'ici cette semaine	$12,966,827 00	$1,171,158 00
Même temps la semaine dernière	12,827,223 00	1,966,408 00

ETAT HEBDOMADAIRE DU CLEARING-HOUSE.

Compilé par Thos. C. Herndon, Directeur.

ACTIF

Billets des Etats-Unis et des Banques Nationales	$4,353,000 00
Autres items, comptant	133,600 00
Change à vue sur N. Y.	1,613,700 00
Change étranger	34,600 00
Dû par des banques et banquiers éloignés	531,400 00
Prêts et escomptes	21,218,100 00
Autre actif comptant	3,889,400 00
Total	$31,808,700 00

PASSIF

Circulation	789,100 00
Dépôts	17,332,900 00
Dû à des banques et des banquiers éloignés	1,850,800 00
Autre passif dû à des banques et banquiers	3,544,800 00
Autre passif comptant	182,500 00
Total	$23,664,400 00

Comparé avec la semaine dernière:

	Augmentation	Diminution
Legal Tenders	28,900	
Prêts		152,600
Dépôts	90,400	
Dû aux banques et banquiers	123,000	

Monnaies américaines et étrangères et Billets de Banques.

MONNAIE. — Souverains Victoria, $4 80 à 4 90; 20-marcs, $4 90 à 4 70; 20-francs, $3 80 à 3 90; doublons espagnols, $15 40 à 15 60; doublons mexicains, $15 40 à 15 60; 25-pesetas espagnols, $4 70 à 4 80; 20-pesos, mexicains, $19 40 à 19 60; or mutilé américain, 99 à 99½c. or léger américain, 97 à 99c.; dollars mexicains, 72 à 75; sols péruviens, 71 à 72½; pesos chiliens, 71 à 72½; argent mutilé américain, 90 à 95c. par cs; 5-francs, 85 à 95c.; argent anglais, par £, $4 80 à 4 90; billets de la Banque d'Angleterre $4 80 à 4 90; billets de la Banque de France, 18½ à 19½; reichsmarks, billets, 23 à 24.

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans—L'argent continue en bonne demande et ferme.

Papier exceptionnel	—à8
do A1	—à8
Prêts sur garanties collatérales	—à8
Time do do	—à8
Papier hypothécaire	—à8

New-York—Taux de l'argent 4 à 10.
Londres—Taux de la Banque d'Angleterre 3 à 0; consols 95¼ à 95⅞, U. S. 4's 120.
Paris—Rentes—94.92½.
Argent en lingots (par once fin)—Londres 43¾; New York 94¾; Nlle-Orléans 95.

CHANGE.

REICHSMARKS—94.

Le STERLING est stable.		
Commercial (60 jours)	479	à479
Traites de banques (60 jours)	483	
Les FRANCS sont stables.		
Francs de commerce (60 jours)	5.22½ à	
Traites de banques (60 jours)	5.21¼	

Le CHANGE A VUE SUR NEW-YORK est stable.
Traites de commerce $1 50 d'esc.
Traites de banques 50c. d'esc. à pair.
Taux de collection des banques pair.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Appel de 11 A. M.

Pas de ventes.
Entre les appels de 11 A. M. et de 2 P. M.
$1,000 Louisiana 4's ... 87¼

Appel de 2 P. M.
25 actions CC Slaughterhouse Co. ... 47¼

Après l'appel de 2 P. M.
50 actions CC Slaughterhouse Co. ... 47½
100 actions du People's Bank ... 115
10 actions CC Slaughterhouse Co. ... 47½

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

	Valeur au pair	Offre	Demande
Banques.			
American National	100	114½	120
Bank of Commerce	10	15	16
Canal & Banking Co.	100	162	....
Citizens'	100	74½	75½
Germania National	100	....	225
Germania Savings	100	245	262½
Hibernia National	100	200	210
Louisiana National	100	....	190
Metropolitan	100	166	175
Mutual National	100	....	118
N. O. National	100	700	800
People's	50	118	122
State National	100	165	....
Union National	100	126½	130
Whitney National	100	325	....
Southern National	100	109	112
Traders'		10	11
Compagnies d'assurances.			
Crescent Ins.	100	....	75
Firemen's	50	....	40
Germania Ins. Co.	100	136	....
Hibernia Ins.	100	....	75
Home Ins.	100	106½	112
Lafayette	50	77	....
Merchants Mutual	100	40	50
Mechanics and Traders	100	....	129
New Orleans Ins. Ass.	30	27½	28½
New Orleans Ins. Co.	100	....	78
Sun Mutual Ins.	100	120	126
Southern Ins. Co.	100	104	110
Teutonia	100	140	150
Pelican		....	....
Chemins de fer urbains.			
Carrollton	100	117	118½
Crescent City	100	86	88
Canal and Claiborne	40	22½	30
New Orleans City	100	133	138
Orleans	50	55½	....
St-Charles Street	50	84½	86
Actions diverses.			
C. C. Slaughterhouse	50	47½	48
Jung Bonded Warehouse	100	22	....
Jefferson City Gas Light Co.	100	77	90
Consumers' Ice Co.	100	....	....
Louisiana Ice Man. Co.	50	10	....
Metairie Cemetery Ass.	100	....	105
N. O. Gas Light Co.	100	94	99½
N. O. Waterworks Co.	100	77	81
N. O. Brewing Ass.	100	126	127½
N. O. Cold Storage Co.	100	87	....
French Opera Association	250	200	230
Sugar Shed Co.	100	....	51
Louisiana Electric Light Co.	100	....	....
Standard Guano & Chem. Co.	100	....	260
St. Martin's Oil Works	100	....	....
Standard Fireless En. Co.	10	14	20
Jockey Club	100	75	87
Comb. T. Stand		6	9
M. L. & B. As.		24½	26½
Edison Elect. Illumin'g Co.		....	....
Takamine Ferment Co.		....	16
Roccata Gravel	100	....	101
Veris Theatre		950	1600
Grafton P. & Co.		....	....
Cherokee Iron Mac'f'g Co.		....	19
Bons d'Etat.			
Louisiana 4's		87½	87¾
Louisiana 3's		....	....
Bons de ville.			
Premiums		155½	156
Premium drawn number		195	210
Privileges on Premiums		....	....
Consolidated 6's		....	....
Consolidated 6's, Crossman		103	104
Extended 6's, Consol		....	....
Extended 6's, Consol. Crossman		107½	107¾
Extended 6's		....	....
Extended 6's, R. R.		....	....
Extended 6's, Waterworks		....	....
Extended 6's, Park		....	....
City 6 per cent certificates		101½	102½
Consolidated coupons		101½	102¼
City 5's		101	....
City 7's, old		....	....
City 7's, new		....	....
City 7's, old		....	....
Houston Funding		....	....
Houston Reg. Cons.		....	....
Bons divers.			
United States 4's		....	....
Canal and Claib. St. R. R. mort.		100½	....
Jackson R. R. 2d mort. coup.		....	....
Jackson R. R. 2d mort. deb.		....	....
Cotton Exchange Stock		....	$20
Produce Exchange Stock		....	....
Board of Trade Stock		....	....
Mech. Dealers and Lumb. Ex.		35	....
Sugar Exchange		....	150
Morgan's L. and T. R. R. 7's		122	125
Morgan's L. and T. R. R. 6's		108	....
New Orleans Gas bonds		....	....
Tex. & Pacific R.R. 1st gold mort.		....	....
Tex. & Pacific R.R. 2d mort. inc.		....	....
St-Charles Hotel Co. mort.		....	....
Crescent City RR. 1st mort.		....	....
Crescent City RR. inc.		....	....
N. O. City Railroad Co. mort.		....	....
Carrollton RR. Co. mort.		....	....
Carrollton RR. Co. mort. (1892)		....	....
Carrollton RR. Co. mort. (1893)		....	....
N. O. Brewing Association bonds		105½	106½
N. O. Waterworks Co. 1st mort.		....	....
Louisiana Ice Man. Co. 1st mort.		....	....
Louisiana Ice Man. Co. 2d mort.		....	....
Louisiana Ice Man. Co. 3d mort.		....	....
La. Elect. Light Co. 1st mort.		....	....
La. Elect. Light Co. 2d mort.		....	....
Levee S. Cotton Press mort.		....	....
Eryton Land Company bonds		91	94
Edison Bonds		....	....
Cotton Exchange 1st mort.		....	....
Certificats et Warrants.			
State Warrants, ordinary, 1884		40	....
State Warrants, ordinary, 1885		25	32
State Warrants, ordinary, 1886		24	31
State Warrants, ordinary, 1887		....	....
State Warrants, ordinary, 1888		50	....
Police certificates		42½	....
School certificates		20	....
City scrip, old		90	....
City scrip, new		82	....
Jan. int. cert. on State console		11	....
Certificats émis en vertu de l'acte 98 de 1890		....	....
Unpaid State coupons No 12		8	12½
Unpaid State coup. prior to No 12		12½	22½
State school warrants		20	35
Unlisted Securities.			
Anna Hows Gold Mi'ng Co.		10 .10	.50
Plata Reina		1	.07
Mountain View		1 .01	....
Ryland		1	.03
Balmoral		1 1.60	1.40
Rascona		5 1.20	1.35

BULLETIN COMMERCIAL.

COTON.

(Nos cotes pour les marchés du pays et étrangers sont prises des dépêches de la Presse Associée et notre rapport local du New Orleans Cotton Exchange.)

MARCHE DE LA NLLE-ORLEANS SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 5,300 balles et 2,350 à arriver.
Le marché est stable.
Les cotons tachés sont de ¼ à ⅛c. plus bas que les cotons blancs.

	Aujourd'hui	Hier
Low Ordinary	5⅜ nom	5⅜ nom
Ordinary	6 3/16	6 3/16
Good Ordinary	6⅞	6⅞
Low Middling	7 5/16	7 5/16
Middling	7½	7½
Good Middling	7⅞	7⅞
Middling Fair	8⅜	8⅜
Fair	9⅜ nom	9⅜ nom

FUTURS.

Stables.
Janvier 7.61 à 7.62; février 7.71 à 7.72; mars 7.82 à 7.83; avril 7.93 à 7.94; mai 8.03 à 8.04; juin 8.13 à 8.14; juillet 8.23 à 8.24; août 8.28 à 8.33; septembre — à —; octobre — à —; novembre 7.40 à —, décembre 7.47 à 7.49.
Les ventes comprennent 98,500 balles.

MARCHES DIVERS.

Aujourd'hui le middling était coté à Galveston 7⅛; à Mobile 7¼; à Savannah 7 5/16; à Charleston 7¼ à 7⅜; à Wilmington 7⅜; à Norfolk à 7 7/16; à Baltimore 8; à Boston 8⅛; à Philadelphie 8½; à Memphis 7⅜; à Augusta 7 7/16.

Ferme.
Coton: Middling Gulf 8⅜.

FUTURS.

Stables.
Janvier 7.99 à 8.00; février 8.13 à 8.14; mars 8.25 à 8.27; avril 8.36 à 8.37; mai 8.46 à 8.47; juin 8.57 à 8.58; juillet 8.66 à 8.67; août 8.75 à 8.76; septembre 8.63 à 8.65; octobre — à —; novembre 7.77 à 7.78; décembre 7.83 à 7.85.

MOUVEMENT DU COTON.

REÇU, NET.—A la Nlle-Orléans depuis le 1er septembre, 615,659 balles, même temps l'année dernière, 650,839 balles; à tous les ports des Etats-Unis, 2,512,290 balles; même temps l'année dernière, 2,630,590 balles.

EXPORTATIONS A L'ETRANGER.—De la Nouvelle-Orléans depuis le premier septembre, 558,397 balles; même temps l'année dernière, 452,561 balles; de tous les ports des Etats-Unis, 1,559,273 balles; même temps l'année dernière, 1,639,347 balles.

STOCKS.—A la Nouvelle-Orléans, 315,905 balles; même temps l'année dernière, 201,600 balles; dans tous les ports des Etats-Unis, 1,142,865 balles; même temps l'année dernière, 641,234 balles.

MARCHE DE LIVERPOOL. SUR PLACE.

Inactif.
Coton: 4 7/16 pour le Middling Américain.

FUTURS.

Stables.

MARCHE DU HAVRE. SUR PLACE.

Calme et stable.
Coton—49⅞fr. pour le Bas Ordinaire (sur place), 50fr. pour le Très Ordinaire (sur place), 51fr. pour le Bas (sur place).

FUTURS.

Stables.

SUCRE ET MELASSE.

Rapport officiel du Louisiana Sugar Exchange.
Ventes 435 boucauts de sucre, 12,160 barils de sucre et 4,716 barils de mélasse et sirop.
Recettes 475 boucauts de sucre, 12,960 barils de sucre et 4,645 barils de mélasse et sirop.

OPEN KETTLE—Ferme.

Choice	—à—
Strictly prime	—à—
Prime	—à—
Fully Fair	3 11/16 à 3¾
Good fair	—à 3⅝
Fair	3 7/16 à 3½
Good prime	—à—
Common	—à—
Inferior	—à—

CENTRIFUGAL—Ferme.

Plantation granulated	4 13/16 à 4 15/16
Off granulated	4 11/16 à 4¾
Choice white	4⅝ à 4¾
Off whites	4 7/16 à 4½
Gray off white	4⅜ à 4⅜
Fancy yellow	—à—
Choice yellow	3 15/16 à 4
Prime off yellow	3 13/16 à 3⅞
Off yellow	3¾ à 3 13/16
Seconds	2¾ à 3 1/16

MELASSE—Open kettle—Inactif.

Fancy	—à35
Choice	32 à33
Strictly prime	30 à31
Good prime	—à29
Prime	25 à28
Good fair	25 à26
Fair	25 à26
Good common	22 à24
Common	23 à24
Inferior	—à—

CENTRIFUGAL—Inactif.

Fancy	—à—
Choice	—à—
Strictly prime	—à—
Good prime	16 à22
Prime	15 à16
Good fair	12 à14
Fair	12 à14
Good common	8 à10
Common	6 à10
Inferior	—à 5

SIROP NOUVEAU—24 à 29.

RIZ.

(Au Board of Trade.)

Ventes — Sacs riz brut 2,336; barils riz écalé 1,031.
Recettes—Sacs riz brut 1,658; barils riz écalé

RIZ ECALE—Calme.

Head	4½ à 5¼
Prime	4½ à 4¾
Good	4½ à 4¾
Fair	4½ à 4¾
Ordinary	3⅜ à 4
Common	2 à 3¼
No 2	2¼ à —

RIZ BRUT—Calme.
Cotes du riz brut: $2 00 à 4 10.
RIZ POLI—$32 00 à 24 00.
SON—$15 00 à 16 00.

FARINES.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse:
FARINE—Stable.
Patente $4 95 à 5 00, extra fancy $4 70 à 4 75; fancy $4 25 à 4 30, choix $— à — le baril.
FARINE DE MAIS—$— à 3 10.

HORS DE LA BOURSE.

FARINE SUR ORDRE—Winter wheat flour patents $5 25½ à 5 20 le baril, extra fancy $4 90 à 5 00, fancy $4 45 à 4 70; Minnesota flour, bakers $5 00 à 5 50; Straights $5 50 à —, patents $5 75 à .
FARINE DE MAIS—$2 90 à 2 95.
CREAM MEAL—Choice $3 50 à .
GRITS—$3 05 à .
HOMINY—$3 85 le baril.
FARINE DE SEIGLE—$5 35.
OAT MEAL—$6 00 le baril.

GRAINS ET FOURRAGES.

A LA BOURSE.

MAIS.—On cote — à 53 pour le blanc, 53 à 59 pour le mêlé et 60 à — pour le jaune.
AVOINE.—Red Rust Proof Oats 38 à 39; No 2 à l'Ouest 40 à 41; No 1 40 à 42.
SON—95 à 97½c.
FOIN—Prime $14 00 à 15 00; Choice $15 50 à 16 50.

HORS DE LA BOURSE.

Les petits lots se vendant aux prix suivants: maïs 2 à 4c. de plus par boisseau; avoine 3 à 4c. de plus par boisseau; son 5 à 8c. de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par tonneau.

PROVISIONS.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse pour les lots en gros:
Les provisions sont stables.
MESS PORK—$10 25 à 10 50.
VIANDES SALEES SECHES — Epaules 6⅛ c; short rib sides 6⅞ à 7; long clear sides 6⅞ à 7; short clear sides 6⅞ à 7.
BACON—Epaules 5½ à 5¾; short rib sides —; long clear sides — à —; short clear sides 7 à 7¼.
GRAISSE—En tierçons, raffinée, 6½ à 5¾.
JAMBON—10 à 10½.
Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros; les prix des détaillants sont de 25 à 50c. plus élevés pour le porc, et de ¼ à ½c. pour les autres articles provenant du porc.

HORS DE LA BOURSE.

PRODUITS DIVERS—Jobbing—Pork, bbls—Prime mess $10 37½ à 10 50; extra prime $10 00 à —; family pork $10 37½ à 10 50; spare ribs $16 00 à 17 00 par baril.
Sugar-cured Meats, la livre—Shoulders 7 à —; Boston-cut shoulders 7 à —; picnic hams 7 à 7½; breakfast bacon — à 11½c; hams 10½ à 11c.
Beef—Extra plate $10 25 à 10 50 le baril; plate $9 12½ à 9 37½; extra mess $8 50 à —; Fulton Market $12 50 à 12 00, extra plate—demi-baril $5 75 à —, plate $5 00 à 5 25, extra mess $4 50 à 4 75, New York Fulton Market $7 00 à 7 25.

EPICERIES.

Les prix suivants sont pour des petits lots:
CAFE—Prime 17⅛; good 17¾; fair 17; ordinary 15; common 14c. la livre.
BEURRE—Western Creamery—Extra 31 à —; extra firsts 29 à —c; firsts 26 à —c; Western Dairy—Extra 23 à 25; extra firsts 18 à 20; firsts 17 à —. Jobbing un peu plus élevé.
FROMAGE—New York cream 12½ à 13; Western Cheddar full cream 12 à —, twins, full cream, 12½ à —, flats, full cream 12½ à —; Young America's, full cream, 12½ à 13; Jobbing un peu plus élevé.
SEL—De la Louisiane—City Coarse 75c.; City Fine 25c.; City Crushed 35c.; Rock Salt ¾c. la livre; Pocket Salt 1¼ à 5c. selon la grosseur.

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Graine de coton—1st $10 00 per ton.
Farine de graine de coton au dépôt à $23 50 par tonneau pour l'exportation $26 50 à 24 00 f. o. b. par long ton.
Oil cake—$23 50 pour l'exportation f. o. b.
Huile de graine de coton par gros en tonne pour l'expédition—Prime crude 23 à 24 bid le gallon à la porte du moulin.
TOILE D'EMBALLAGE — Prix des marchands—Il y a deux qualités de jute bagging sur le marché—
Eastern — 2½-pound 6¾c. per yard, 2-pound 7c., 1¾-pound 6¼c.; Western 2¼-pound 7¼c. per yard, 2-pound 6⅞ à —, 1¾-pound 6¼c.
Twine—Jute 7¾ à 8¼ la livre.
COTTON TIES—Arrow $1 35 le paquet.

FRUITS ET NOIX.

Les cotes suivantes sont les prix en gros. On demande 25 à 50c. de plus pour les petits lots et 1 à 5c. de plus par livre.
FRUIT—Pour par baril $2 75 à 3 00; Pomme Bartlett $5 00 à 6 00 par baril; Poires de la Californie $2 50 à 3 00 par boîte. Raisins par paniers de 10 livres 50 à 75 cts; Oranges de la Louisiane $2 75 à 4 25 par baril; Limons — Messine $5 50 à 6 00 par boîte, Palerme $5 50 à 6 00; Bananes $1 50 à 2 25 par régime; Ananas $1 75 à 2 25 la douzaine.
FRUIT—Sec par livre — Pommes — Fancy 7c.; Choice 6½c.; Prime 6c.; Sliced 4½c.; Dates—Persian par boîtes de 60 livres 7c. boîtes de 15 livres 10c.; Fard par boîtes de 60 livres 8c., boîtes de 15 livres 14c.; figues sèches 14 à 15c., currants, 6 à 7c; prunes 10c; citrons 26c.; raisins secs par boîte—Californie $2 15 à 2 25, Malaga $3 25, Muscatel $2 00.
NOIX—Par livre—Pacanes—Louisiane 10 à 22; Texas grosses 10 à 16c; Pistaches, Tennessee red 4¼ à 6c, Virginia hand-picked 6¼ à 7c; Amande Tarragona 16 à 17c; Noix du Brésil 9c la livre; Filberts 12 à —c.; Noix du Chili 12c., Noix de Naples 16c., Marrons Italiens —c.; Noix de coco $32½ par 1000, 4c. pièce en baril.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

(Nos cotes représentent le prix du gros au landing. Les marchands obtiennent 15 à 25c. de plus par baril et ¼ à ½c. par livre au lots.)
POMMES DE TERRE—De l'Ouest $1 50 à 1 70 le baril.
OIGNONS—$2 50 à 2 75.
PATATES DOUCES — Par baril $1 75 à 1 85.
AIL—Italien 50 à 75c.
CHOUX—Chicago $5 00 à 7 00 le 100.
CHOUCROUTE—De l'Ouest, nouvelle, $4 00 à 4 25 le baril; demi-baril $2 25 à 2 50.
HARICOTS — Choice Northern med. 4, Western red kidney choice à 3; New York red kidney 3¼ à —, Western white kidney 3 à —, poivs verts 2½ à —.
VOLAILLES—Les marchands en gros demandent de 15 à 25c. de plus que les prix suivants par douzaine de volaille, et 1 à 2c. de plus par douzaine d'œufs.
Grosses volailles de l'Ouest $4 50 à 5 00 la douzaine; poulets $2 50 à 3 50; canards $2 50 à 3 50; oies $6 00 à 6 00; dindes $7 00 à 12 00.
Grosses volailles de la Louisiane $3 75 à 3 00; poulets $2 50 à 3 00; canards $2 50 à 3 00; oies nom.; dindes $7 00 à 12 00.
ŒUFS — Ceux de l'Ouest 23 à 23; ceux de la Louisiane 23 à 24.
SUIF—4½c. la livre pour celui de la ville, do. celui de la campagne.
CIRE D'ABEILLE — Prime yellow à 20c. la livre.
LAINE—Burry 10 à 15c. la livre; Louisiana clear, coupe de printemps 19c., coupe d'automne 17c., clear lake 21 à 21½c.
PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres et au-dessus 4½c.; dessous peaux de vaches 30 à 70 livres 3c.; kips 14 à 30 livres 5c.; peaux de veau 30c. pièce; grub salted 3c.
PEAUX DE LA CAMPAGNE—Green salted 3¼c., dry flint 5; dry salted 5c. la livre.
PELLETERIE—Otter 50c. à $3 50; castor 5 à 25c. pièce; raccoons 5 à 30c.

VINS ET LIQUEURS.

Alcool, le gallon	$2 25 à	2 35
Brandies, du pays, le gallon	1 50 à	2 50
Pêche, vieux, le gallon	2 25 à	2 50
Pomme, le gallon	2 25 à	2 50
Cognac importé, 1882, le gallon	....à	5 25
1878	....à	6 00
1875	....à	6 25
1870	....à	7 00
1865	....à	7 50
1860	....à	9 50
1848	....à	12 50
Otard, Dupuy & Co. Cognac, 1882	....à	6 00
1870	....à	7 50
1864	....à	9 50
1848	....à	10 75
L. P. Claverie & Co. Cognac, 1880	....à	5 50
1879	....à	6 50
1858	....à	7 50
1850	....à	14 50
Whisky—Rectifié de la Louisiane, 90 o/o de preuve, par gallon	1 16 à	1 18
Ouest	1 16 à	1 18
Bourbon	1 40 à	3 50
Seigle	1 50 à	3 50
Ecosse, importé	4 50 à	5 50
Irlande, importé	4 50 à	5 50
Duffy's malt whisky, par gallon	....à	3 00
Duffy's malt whisky, par caisse	....à	8 50
Genièvre—Du pays, de New-York ou de Philadelphie, par gallon	1 15 à	1 50
Hollande, par gallon	2 25 à	3 50
Sir Robt. Burnett's Old Tom, par gallon	3 50 à	3 75
Sir Robt. Burnett's Old Tom, par caisse	9 50 à	10 00
David McArthur & Co's Old Tom Gin, par caisse	9 00 à	10 00
David McArthur & Co's Old Tom Gin, par gallon	2 25 à	2 75
Holland, par caisse	8 50 à	9 50
Vins Rouges—Claret ordinaire, la caisse	2 75 à	3 50
Importé Médoc, la caisse	....à	5 00
St-Julien, la caisse	....à	5 50
Vertheuil Médoc, la caisse	....à	6 00
Margaux, la caisse	....à	7 00
Château Dillon, la caisse	....à	7 50
Château Duplessy, la caisse	....à	10 00
Pontet Canet, la caisse	....à	10 00
Larose, la caisse	....à	14 00
Léoville, la caisse	....à	14 00
Château Haut Brion, la caisse	....à	24 00
Château Lafitte, la caisse	....à	28 40
California Claret, le gallon	25 à	75
California Zinfandel, le gallon	45 à	1 00
Importé, ordinaire, la barrique	57 50 à	60 00
Claret de famille, la barrique	65 00 à	80 00
Mouton, la barrique	....à	95 00
St-Clément, 1887, la barrique	....à	125 00
Château Dillon, la barrique	....à	125 00
Château Dillon, J. Prom & Co., la barrique	65 00 à	75 00
Château de Portets, J. Prom & Co., la barrique	90 00 à	110 00
Vins Blancs — Californie, le gallon	45 à	90
Ordinaire, la caisse	2 75 à	3 50
Importé Graves, la caisse	....à	5 00
Importé Sauternes, la caisse	....à	8 00
Importé Haut Sauternes, la caisse	....à	10 00
Imp. Chât. Carbonnieux, la caisse	....à	10 00
Imp. Château d'Arche, la caisse	....à	11 50
Imp. Chât. Bodenvoest, la caisse	....à	18 00
Imp. Château Renasse, la caisse	....à	16 00
Importé Château Latour Blanche, la caisse	....à	16 00
Importé Chât. Yquem, la caisse	20 00 à	30 00
Importé de famille, la barrique	68 00 à	80 00
Importé fin, la barrique	100 00 à	200 00
Plats $1 de plus par caisse		
Ordinaire, la caisse	2 25 à	3 50
Muscat, la caisse	4 25 à	6 50
Madère, Cette, le gallon	1 00 à	1 10
Madère, genuine fine, le gallon	3 50 à	5 00
Madère, la caisse	12 00 à	25 00
Sherry, Cette, le gallon	1 00 à	1 10
Sherry, genuine Xérès, le gallon	1 50 à	5 00
Sherry, la caisse	20 00 à	25 00
Très vieux porto, la caisse	6 00 à	25 00
Champagne — Roederer carte blanche, quarts, la douzaine	....à	30 50
G. H. Mumm & Co's Dry Verzenay	....à	27 50
Extra Dry	....à	31 50
Delbeck & Ce's extra dry carte	....à	29 50
Delbeck & Ce Delmonico, qts	....à	28 00
D. B. Pal & Ce's, quarts	....à	25 00
Perrier-Jouet—Cremant Royal, quarts	....à	30 50
Perrier-Jouet—Special, quarts	....à	32 50
Moet & Chandon, white seal, qts.	....à	29 00
Bouche, extra Sec, quarts	....à	30 50
Bouche, Sec, quarts	....à	30 50
Bouche Riche, quarts	....à	30 50
Pomery Sec	....à	32 50
Veuve Clicquot	....à	32 75
Louis Roederer, quarts	....à	31 00
Plats $2 de plus par caisse.		
Ale et Porter—		
Reed Bros. la douzaine	....à	1 75
Burke, E. J., la douzaine	....à	1 75

QUINCAILLERIE.

Axes—"I cut keen," par douz... $7 00 à 7 50; Crescent, par douzaine 6 00 à 6 50; Diamond axle grease, en boîtes, par gr... 5 00 à 6 00; Scott's bellows, 28 to 42 inch, chacun 5 50 à 16 00; Trace chains, la paire 25 à 75; Ox chains, la livre 5¼ à 7; Hoes—A. B. & Co., H. B. No 2 05 par douz. 3 25 à 5 00; A. B. & Co., A. B. No 2 05, par douz. 2 50 à 5 00; Lynden B.C. No 4 0 3 par douz. 3 65 à 5 00; Baldwin set 4-0 1, par douz. 3 00 à 4 00; West La Dow cultivator, W-ay by douze, chacun 65 00; Planet, Jr., cultivator, plain, chac. 4 25; Planet, Jr., cultivator, horse hoe, chacun 6 25; Planet, Jr., cultivator, whee's, cha. 5 75; Brent La Dow cultivator, chacun 40 00; Universal cultivator, chacun 20 00; Columbia cultivator, chacun 33 35; Brown riding cultivator, chacun 28 30; Brown walking cultivator, chacun 23 75; Monroe rotary harrows, Nos 1 & 3 17 50 à 25 00; Geddes' hinge harrows, 14 & 30 tooth 7 50 à 15 00; Pennington side harrows, chacun 3 00; A. B. & Co. side harrows, chacun 2 75; Expanding harrows, 11-tooth, chac. 4 75; Iron lever harrows, chacun 5 00; Deere disc harrows, No 1 25 00; Deere disc harrows, No 0 36 00; Deere disc harrows, No 4 34 00; Hollow ware, skillets and lids 4½; Anvils 10 à 13; Bar iron, basis, per cwt. 2 00; Sheet iron, basis, per cwt. 2 75; Steel nails, 50 à 60 basis, keg 1 95; Wire nails, 50 à 60 basis, keg 2 40; I cut keen plows, pony x pts. list $9 75, less 35 per cent; I cut keen plows, A-O x pts. list $8 75, less 35 per cent; I cut keen plows, B-O x pts. list $7 50, less 35 per cent; I cut keen plows, C-O x pts. list $10 40, less 35 per cent; I cut keen plows, D-O x pts. list $11 40, less 35 per cent; A. B. & Co. steel plows, pony x pts., chacun 2 85; A. B. & Co. steel plows, A-O x pts., chacun 3 95; A. B. & Co. steel plows, B-O x pts., chacun 4 10; A. B. & Co. steel plows, C-O x pts., chacun 6 10; A. B. & Co. cast plows, ¼ à 8 K pony x pts., chacun 1 86; John Deere Plows— Texas Ranger series, steel and wood beam, 30 per cent from list; Blue Board series, steel and wood beam, 30 per cent from list; Pelican series, steel beams, 25 per cent from list; Creole series, steel beams, 25 per cent from list; "Banner" Combined Corn and Cotton Planter, without roller 10 00 à ...; Roller, for same, each 1 00 à ...; Georgia stocks, single 1 90; Georgia stocks double 2 00; Farmers' per double stocks 3 00; Rope, sisal, ½-inch and over, base 7; Rope, manilla, ½-inch and over, base 10; Rope, cotton, 5 16 and ⅜-inch, base 14; Spades—Ames', A. B. & Co., cres 5 50 à 10 80; Shovels—Ames' A. B. & Co., cres 5 50 à 10 00; Barb wire, galvanized, per cwt. 3 00; Drop shot, lowes, per bag 1 47; Buck shot per bag 1 72; Dupont powder, per keg 3 50; Dupont powder, 50 keg, etc. f.o.b. 5 01; Cane knives, per dozen 4 75 à 5 50; Wheel barrows, per dozen 14 50 à 19 00; Bent coal barrows, chacun 5 50 à 6 00; Allen ice, merchandise, ... 60 00; Clarke's ice, merchandise... 60 00; Black Oak Stoves, less 50 per cent off list; Gasoline stoves, less 50 per cent off list; Peasant stoves, less 50 per cent off list; Challenge ice chests and Challenge refrigerators less 30 per cent off list.

MATERIAUX de CONSTRUCTION

Yard Spot Quotations.

Yellow pine, rough, per 1,000 feet—

Timber No 1	$17 00	Plank No 1	$12 00
No 2	13 00	No 2	10 00
No 3	11 00	No 3	8 00
Scantling No 1	12 00	Flooring No 1	15 00
No 2	8 00	No 2	12 00
No 3	7 00	No 3	10 00
Boards No 1	13 00	Weth. b'ds No 1	13 00
No 2	10 00	No 2	10 00
No 3	10 00	Ceiling No 1	12 00
No 4	7 00	No 2	10 00
		No 3	6 00

Yellow pine, dressed—

Flooring No 1	$21 00	Ceiling No 1	$15 00
No 2	15 00	No 2	12 00
No 3	12 00	No 3	10 00
Weth. b'ds No 1	14 50	Boards No 1	14 00
No 2	11 50	No 2	12 00
		No 4	10 00

Cypress—

Rough b'ds No 1	$25 00	Dr'ed b'ds No 1	$30 00
No 2	20 00	No 2	25 00
No 3	15 00	No 3	35 00
No 4	14 00	No 4	19 00
No 5	12 00	No 5	17 00
No 6	7 à 10	No 6	13 à 15

Wharf timber—
No 1 ... 13; No 2 ... 11; No 3 ... 9½
Mahogany timber per ton ... $30 00 à 35 00
Cedar timber, per ton ... 50 00 à 75 00
Walnut timber—Il n'y en a pas sur le marché.
Oak lumber, per 1000 ... 40 00 à 50 00
Shingles—16, 18 and 20 inch, sawed and split ... 2 50 à 3 00
Laths, per 1000 ... 1 50 à ...
Alabama lime ... 95 à 1 05
Cement, domestic ... 1 75 à 2 00
Cement, imported ... 2 75 à 3 00
Sisa ... 5 75 à 7 00
Brick, Lake and I. C. R. R. ... 9 50 à 11 00
Brick, paving ... 11 00 à 12 00
Brick, ordinary ... 7 00 à 8 50
Sand ... 20 à 22
Shells, small ... .à 40
Shells, large ... 1 25 à 1 50
Plaster calcined ... 1 90 à 2 00

CHEVAUX ET MULETS.

Chevaux communs	$ 50 à 115
Bons chevaux de trait	125 à 150
Chevaux de selle et de voiture	150 à 400
Mulets pour habitations sucrières	175 à 300
Mulets, qualité moyenne	140 à 150
Mulets pour coton	100 à 175
Mulets communs	40 à 75
Bons mulets de ville	150 à 250

MARCHANDISES DIVERSES.

TABAC EN FEUILLES—Heavy and Bright binder lugs 5 à 8c.; Leaf 6 à 15c.; Cutting and Smoking leaf 10 à 25c.
TABAC MANUFACTURE—Jobbing, par livre—Plug 90c. à $1 15; fine medium 35 à 50c.; Bright quarters and common 11-inch 4's et 8's, 28 à 38c.; Bright navy, 23 à 40c.; natural leaf 50 à 60c.; fine—cut chewing 30 à 60c., granulated smoking 25 à 70c.
NAVAL STORES—Les prix de gros sont comme suit. Au détail il faut payer 25 à 50c. de plus par baril. Pitch $1 75 à 1 90; goudron de charbon $— à 6 00 le baril; goudron de pin $3 75 à 4 00. Résine—A B O D E $1 25; F $1 50; G $1 35, H $1 50, I $1 60, K $1 85 à 1 90; M $2 05; N $2 75; W G $2 85; W W $3 70. Essence de térébenthine 33½. Jobbing 2 à —c. de plus le gallon.

CHARBON.

PITTSBURG—Famille 60c. le baril, $5 00 le boucaut. Anthracite $9 00 à 9 50 le ton; bateaux 40c., steamers $4 00 à 4 25 le tonne; ce gaz $3 à 25c. le baril.
ALABAMA—Par baril jugget 50c.; Cahaba 65c.; Montevegro 60c.; steam coal sur chars $3 25 à 3 50 le ton.

MARCHE AUX BESTIAUX.

Bœufs—Texas, par livre, première qualité	3¼ à	3
Deuxième qualité	2 à	3¼
Mississippi, Alabama, etc., choix, par livre	1¾ à	2
Deuxième qualité, par tête	$10 00 à	14 00
Vaches communes et vieilles	7 00 à	9 00
Veaux—1re qualité, par tête	5 00 à	7 00
2me qualité	3 00 à	5 00
Yearlings—1e qualité, par tête	8 00 à	10 00
2me qualité	6 00 à	8 00
Porcs—Good fat Western, par livre, gros	5¼ à	6
Fair Ouachita	3¾ à	4½
Moutons—Choice, par tête	2 00 à	3 00
Fair, par tête	1 00 à	2 00
Vaches laitières—1re qualité, par tête	30 00 à	40 00
2me qualité, par tête	20 00 à	30 00

VENTES A L'ENCAN.

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un bien de campagne de valeur. La Ferme Roquevert. A Ocean Springs, Mississipi.

No 32,559.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS—ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau, No 159 rue Commune.—Le MERCREDI, 25 novembre 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, Nouvelle-Orléans, Louisiane, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D., siégeant à la place de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D., daté le 15 septembre 1891, dans l'affaire de la succession de Louis Roquevert, il sera vendu à l'encan, cette propriété de valeur et productive connue comme le "Roquevert Place", près de Ocean Springs, Mississipi, anciennement connu comme le "Bradford Landing", sur le Old Fort Bayou, comprenant toute cette étendue, ou morceau ou portion de terre situé, se trouvant et étant dans le comté Jackson et l'Etat de Mississippi et particulièrement décrite comme suit: Le south east quarter du north east quarter de la section dix-huit, circonscription 7, range 8, ouest.
Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
Conditions—Comptant.
Actes de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant R. H. Downing notaire.
L'acquéreur assumera les taxes de 1891 en dessus du prix d'adjudication et un dépôt de 10 pour cent sera exigé au moment de l'adjudication pour lier la vente.
24 oct—24 31—7 14 21 28 nov

PAR JAS F. GUINAULT.

Bâtisse à étage avec écurie, rue Génois, entre les rues Commune et Gravier. Une portion de terre située dans la paroisse St-Tammany.

Succession de Madame Pauline Jacquet, épouse de Joseph Estrade—No 33,319.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR JAS. F. GUINAULT, Encanteur—Bureau, No 60 rue Bienville.—SAMEDI, 14 novembre 1891, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, Nos 72 et 74, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 12 octobre 1891, les propriétés suivantes, savoir:

1° Trois lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 715, borné par les rues Génois, Gravier, Commune et Tchoupitoulas, désignés par les Nos 9, 10 et 11, mesurant ensemble 90 pieds de face à la rue Génois, sur 144 pieds de profondeur. Ensemble une bâtisse à étage ayant corridor au centre, et quatre chambres, écurie, jardin, lieux d'aisance, citerne, etc., etc.

2° Une portion de terre située dans la paroisse St-Tammany, Etat de la Louisiane, contenant 161 93/100 d'acres de terre étant le l'Est 1/2 de N. E 1/4 Section 19, O. 1/2 de N. O. 1/4, Section 20, Township 8, 13 Est.

Cette terre se trouve à une distance de 4 milles de la ville de Slidell et près du Pont Marie.

Le East La Railroad allant à Mandeville qui n'est pas encore achevé, mais qui le sera bientôt, traverse la propriété.

Le tout d'après plans qui seront exposés à la Bourse.
Conditions—Comptant.
Actes de vente pardevant Geo. W. Dearing, Jr. notaire.
14 oct—18 17 7 14 24 31—nov

Deux jolis Cottages doubles, à l'encoignure des rues Union et Bourgogne, Nos 466 et 468 rue Bourgogne. Un grand terrain formant l'encoignure des rues Marais et Annette.

Maison à étage rue des Marais, No 119.

Une grande tonnellerie à étage rue Marigny, No 16 et 18, près du fleuve et à proximité des dépôts des chemins de fer, magnifique emplacement.

Succession de Auguste Villermain.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dossier No 33,746.—Division D.

PAR JAS. F. GUINAULT, Encanteur.—Bureau, No 60 rue Bienville.—SAMEDI, 14 novembre 1891, il sera vendu à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, Nos 72 et 74.—
En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 9 octobre 1891.
Les propriétés suivantes, à savoir—

1° Deux lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Bourgogne, Dauphine, Union et Bourbon, et mesurant, à savoir: Un des dits lots forme l'encoignure des rues Union et Bourgogne et a 31 pieds 4 lignes de face à la rue Bourgogne, sur 63 pieds 11 pouces et 3 lignes de profondeur et face à la rue Union.

2° Et l'autre lot a 32 pieds 10 pouces 7 lignes de face à la rue Bourgogne sur 63 pieds 11 pouces 3 lignes de profondeur, plus ou moins. Sur chaque lot se trouve un joli cottage double divisé en deux corps de logis et contenant chacun huit chambres, citerne, lieux d'aisance, etc., etc.
Le tout couvert en ardoises.

3° Un autre lot de terre avec toutes les améliorations qui en dépendent, (à l'exception de l'église qui appartient au locataire) situé dans le Même District dans l'îlet compris entre les rues Annette, St. Antoine, Marais et Urquhart. Lequel lot de terre forme l'encoignure des rues Annette et Marais et mesure 42 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue des Marais sur 82 pieds 7 pouces 4 lignes de profondeur et face à la rue Annette.

4° Un certain lot de terre situé dans le même District, dans l'îlet compris entre les rues Marais, Urquhart, Marigny et Mandeville, mesurant, mesure américaine, 30 pieds de face à la rue des Marais, sur une profondeur, mesure française, de 61 pieds. Ensemble une maison à étage ayant plusieurs chambres, cuisine, citerne, lieux d'aisance, etc. etc.

5° Trois lots de terre situés dans le même District, désignés par les Nos 3, 4 et 5, dans l'îlet renfermé par les rues Marigny, Champs-Elysées, Decatur et North Peters: lesquels lots de terre sont contigus et mesurent ensemble 79 pieds 8 pouces de face à la rue Marigny sur 123 pieds 8 pouces 6 lignes de profondeur. Ensemble une grande bâtisse à étage à l'usage d'une tonnellerie ayant été construite tout récemment et offrant tous les avantages possibles à quiconque entreprendrait ce genre d'affaire.

—Aussi—

Deux actions du New Orleans Insurance Association de $50 chacune d'après le certificat No 810.

Le tout conformément aux plans qui seront exposés à la Bourse.

Conditions—Pour les actions comptant; pour les propriétés un tiers ou davantage comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets garantis par hypothèque, portant 8 pour cent d'intérêt par an de date, avec toutes les clauses pénales d'usage.

Les acquéreurs assumeront les taxes pour l'année courante en sus du prix d'acquisition et feront un dépôt de 10 pour cent comptant sur le prix d'achat.

Actes de vente pardevant Abel Dreyfous, notaire.
11 oct—11 17 24 31—nov 7 14

Résidence à l'encoignure des rues Joséphine et Clara.

Succession de Veuve Agnès Clatris.

Cour Civile de District—Dossier No 30,742.

PAR JAS. F. GUINAULT, Encanteur.—Bureau: No 60 rue Bienville—SAMEDI, 14 novembre 1891, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles Nos 72 et 74; en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 8 octobre 1891, la propriété suivante, savoir—

Un lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet No 294, borné par les rues Clara, Joséphine, St André et Willow, mesurant 20 pieds de face à la rue Joséphine, sur une profondeur entre lignes parallèles et faisant face à la rue Clara de 51 pieds et formant l'encoignure des rues Joséphine et Clara. Avec l'usage en commun d'une allée dans le fond de 3 pieds de large sur 22 pieds de long, donnant sur la rue Clara.

Ensemble une résidence couverte en ardoises, ayant quatre chambres, cuisine double aussi couverte en ardoises, citerne, lieux d'aisance, etc., etc. Le tout divisé en demi corps de logis.

Le tout conformément au plan qui sera exposé à la Bourse.

Conditions—Une moitié ou davantage comptant, la balance à un an de crédit en un billet portant hypothèque et huit pour cent d'intérêt par an de date avec toutes les clauses pénales d'usage.

Acte de vente pardevant Jules Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Un dépôt de 10 pour cent comptant sera exigé de l'acquéreur sur le prix d'achat.
11 oct—11 17 24 31—nov 7 14

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un îlet de terre de valeur amélioré, sur le Chemin de Gentilly, en face l'entrée principale du Fair Grounds, et à deux blocs de la station des chars du Orleans R. R.

Succession de Eulalie Fos, femme décédée de P. Lapeyrade.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A, No 31,620.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur, Bureau No 87 rue Bienville—SAMEDI, 28 novembre 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 20 octobre 1891, il sera vendu à l'encan, pour le compte de la dite succession, la propriété décrite ci-après, à savoir—

Un certain îlet de terre dans le 3me District de la ville, borné par le Chemin de Gentilly, les rues Aubry, Dabadie et Clay, mesurant 352 pieds 9 pouces de face au Chemin de Gentilly, 216 pieds 4 lignes de face à la rue Aubry, 318 pieds 11 pouces de face à la rue Clay, et 45 pieds 4 pouces 3 lignes de face à la rue Dabadie, le tout plus ou moins.

Ensemble avec une maison en bois à un étage recouverte en ardoises, ayant en tout 2 galeries et 6 chambres. Dans le fond une grande écurie avec mangeoires pour 40 vaches, chambre pour provision, etc. Aussi une citerne, puits, hangar, poulailler, plusieurs beaux orangers sur le terrain qui est entièrement entouré.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, à un et deux ans de crédit, en billets de l'acquéreur, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'à paiement, garantis par lien du vendeur et hypothèque spéciale sur la dite propriété, avec toutes les clauses de garantie usuelles; l'acquéreur fera un dépôt de 10 0/0 comptant sur les lieux, au-dessus du prix de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Martin Voorhies, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
24 oct—24 31—nov 7 14 21 28

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

COTTAGE DOUBLE, SANS LIMITE.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau, No 10 rue Carondelet.—SAMEDI, 14 novembre 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique—

Le cottage double en bois, sur deux lots de terre, 730 rue de la Douane, entre les rues Cortez et Scott, îlet Bienville, ayant six chambres, hangars, citernes, etc.

Le terrain comprend deux lots 63x103 pieds, adjacent aux chars de la rue du Canal et du château du Dr Lapince.

Conditions, etc.—La moitié ou plus comptant, la balance à un an contre billet portant 8 pour cent comptant d'intérêt et toutes les clauses usuelles pour cent requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant E. M. Cahn, Esq., N. P., aux frais de l'acquéreur.
3 nov—3 14

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de Maison et Effets Mobiliers.

Succession de Mme Gertrude Kraemer.

No 32,703—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 177 rue Commune.—MARDI, 17 novembre 1891, à 11 heures A. M., sur les lieux, No 126 rue Sixième, entre Constance et Laurel, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, pour la paroisse d'Orléans, en date du 6 octobre 1891, rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

Meubles de maison et effets mobiliers, le tout en séparément, d'après un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.
7 nov—7 8 14 au 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence confortable à deux étages.

Avec de grands terrains bien entretenus,

No 126 rue Sixième, entre Constance et Laurel.

Succession de Mme Gertrude Kraemer.

No 33,703 Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. C. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 177 rue Commune—SAMEDI, 14 novembre 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable F. D. King, juge de la Cour Civile de District Division B, pour la paroisse d'Orléans, daté le 6 octobre 1891, et rendu dans la succession ci-dessus.

La confortable résidence en bois à deux étages, No 126 rue Sixième, bâtie retiré du trottoir, ayant double gallerie sur le devant, et 8 chambres dans la bâtisse principale, et 2 chambres détachées à l'arrière, aussi citerne, etc. Les terres sont spacieuses, bien pavées, et plantées d'arbres fruitiers et d'arbres donnant de l'ombrage, tonnelle à vigne, roses et fleurs. Mesurant comme suit, à savoir—

1° Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville et dans l'îlet borné par les rues Sixième, Septième, Laurel et Constance, désigné par le No 6, sur un plan dressé par A. S. Phelps, voyer, daté du 29 janvier 1848, et déposé pour référence au bureau de H. B. Cenas, alors notaire en cette ville, lequel dit lot mesure 33 pieds 4 pouces de face à la rue Sixième sur 127 pieds 10 pouces de profondeur entre lignes parallèles, ainsi que

2° Un autre morceau de terre dans les même district et îlet et adjacent à la propriété ci-dessus décrite, étant l'arrière portion du lot original No 7 du dit carré d'îlet, conformément à un croquis dessiné par A. De Armas, voyer, daté le 18 août 1882, et annexé à un acte passé pardevant W. H. Seymour, notaire, le 21 juillet 1883, la dite portion de terre est désignée par la lettre C, et mesure 38 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue Sixième, la même largeur dans le fond, sur une profondeur de 50 pieds 9 pouces et 4 lignes. Dans un voisinage tranquille et attrayant, accessible aux marchés et aux lignes de chars.

Conditions — Comptant. L'acquéreur devra faire le dépôt usuel de 10 pour cent comptant pour lier la vente.

Acte de vente pardevant W. H. Seymour, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
10 oct—10 17 24 31—nov 7 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

MAGASIN IMPORTANT —ET— Propriété de Résidence,

Encoignure du Chemin du Bayou et de la rue Robertson, et le Cottage Double Avangeux y Attenant.

Succession de Giovanni Marstri.

No 33 800—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau 177 rue Commune—SAMEDI, 28 novembre 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, pour la paroisse d'Orléans, en date du 21 octobre 1891, et rendu dans la succession ci-dessus—

1° Le magasin et propriété de résidence magnifiquement situé, coin sud-ouest du Chemin du Bayou et de la rue Robertson, dans l'îlet autrement borné par les rues Claiborne et Ursulines, 2me district de cette ville, ayant un auvent sur la façade et contenant un magasin divisé en deux compartiments. Attaché au magasin est une bâtisse à deux étages contenant 4 chambres remises et entrepôt, citerne, etc.

Le lot mesure, en mesure américaine, 16 pieds 7 pouces et 4 lignes de face au Chemin du Bayou, sur 98 pieds de profondeur et façade à la rue Robertson, et 24 pieds 2 pouces de large sur l'arrière ligne, allant parallèlement avec la rue Ursulines. L'autre ligne de bornage touchant la propriété deuxièmement décrite mesure, premièrement 42 pieds de profondeur sur une ligne presque parallèle à la rue Robertson; elle dévie ensuite à angle droit 15 pieds 7 pouces et 4 lignes; de là s'ouvrant, mesurant 57 pieds 8 pouces de profondeur sur une ligne oblique, qui touche le point extrême de la ligne d'arrière ci-dessus décrite. Le tout conformément à une esquisse faite par J. A. D'Hémécourt, député voyer, et annexé à un acte passé le 30 novembre 1855, pardevant A. de Armas, ci-devant notaire en cette ville.

2° Le cottage double et dépendances, No 284 Chemin du Bayou dans le même district et îlet, et attenant à la propriété ci-dessus décrite, bâti retiré du trottoir, et contenant quatre chambres et deux cabinets dans la bâtisse principale et deux chambres dans la cuisine détachée. Vaste hangar pouvant servir d'entrepôt, écurie, cour bien carrelée, citerne, etc.

Le lot mesure 15 pieds 1 pouce 1 ligne de face au Chemin du Bayou (à une distance de 16 pieds 7 pouces 4 lignes de l'encoignure du Chemin du Bayou et de la rue Robertson) sur une profondeur du côté vers la rue Claiborne de 139 pieds 5 pouces sur une ligne courant oblique vers la rue Claiborne; sur le côté le plus près de la rue Robertson, le dit lot mesure—premièrement, 42 pieds presque parallèles à la rue Robertson; ensuite courant obliquement vers la ligne de fond, jusqu'à ce qu'il rencontre la ligne de fond, qui a une largeur de 32 pieds 6 pouces 1 ligne. Le tout d'après un plan de A. De Armas, voyer, daté le 8 janvier 1861 et déposé en l'étude de O. Drouet, anciennement notaire en cette ville.

Ces propriétés sont bien situées dans un voisinage attrayant, entourées de jolis "homes", à proximité des lignes de chemins de fer des rues Claiborne, Esplanade et Ursulines, convenables pour le commerce ou comme placement d'un bon rapport.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y a, à un crédit de un et deux ans pour billets garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de sécurité: un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis pour lier la vente.

Actes de vente pardevant F. D. Charbonnet, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
24 oct—24 31—nov 7 14 21 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Double d'un bon Rapport Nos 12 et 12 1/2 Avenue St-Bernard,

Entre les rues St-Claude et Marais.

Immédiatement au dessous de l'Avenue de l'Esplanade.

Succession de Bernard Herwes.

No 33,629—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—SAMEDI, 21 novembre 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, pour la paroisse d'Orléans, siégeant à la place de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division C, maintenant absent en Congé, en date du 16 octobre 1891, et rendu dans la susdite succession, la propriété ci-après décrite à savoir:

Le cottage double en bois bien situé et d'un bon rapport, Nos 12 et 12 1/2 Avenue St-Bernard, contenant six chambres dans la bâtisse principale et quatre chambres dans une bâtisse détachée à deux étages, située dans le fond et ayant une allée de côté, cours nouvellement pavées, citernes, etc., à chaque corps de logis. Le terrain est désigné par le No 1 dans l'îlet No 4, borné par l'avenue St-Bernard et les rues Colombus, St-Claude et Marais, d'après un plan annexé à un acte passé pardevant C. N. Fouton, anciennement notaire, le 16 juillet 1849, et mesure 31 pieds 11 pouces 6 lignes face à l'avenue St-Bernard, sur 73 pieds 8 pouces 3 lignes de profondeur sur un côté et 69 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur sur l'autre côté, et est borné à l'arrière par le lot No 4 d'après le susdit plan. Dans un district populeux et tranquille, à proximité des marchés et des lignes de chars, cette propriété est toujours louée et rapporte maintenant $440 par an.

Conditions — Comptant: l'acquéreur devra faire un dépôt de 20 pour cent sur le prix d'achat pour lier la vente.

Acte de vente pardevant J. D. Taylor, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
17 oct—17 24 31 nov 7 14 21

ETAT DE SITUATION —DE LA— BANQUE DU PEUPLE —DE LA— NOUVELLE-ORLEANS,

A la clôture des affaires, mardi soir, 30 juin 1891.

Comptant	$703,743 65
Change	31,735 22
Prêts sur demande et escomptes	1,594,205 50
Actions	23,562 50
Propriétés foncières	99,968 00
Total	$2,453,114 97
Fonds capital	$800,000 00
Profits non divisés	243,168 97
Dépôts individuels	1,904,303 00
Dividendes non payés	1,399 00
Total	$2,453,114 97

Moi, A. S. BRAUD, Caissier de la Banque ci-dessus nommée, jure solennellement que l'exposé qui précède est correct, du mieux de ma connaissance et de ma croyance.
A. S. BRAUD, Caissier.
Assermenté et signé pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 30 juin 1891.
[Signé] AFT. DORIOCOURT, Notaire.
1er juil—

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terrains parfaitement situés —DANS LE— 5me District, ci-devant Alger,

A proximité à la Brasserie d'Alger, nouvellement montée, près de la manufacture de glace d'Alger et tout près des chars de ville de Gretna et de la gare du chemin de fer de la Grand Isle, des écoles, etc., dans un quartier s'améliorant rapidement.

Succession d'Auguste F. Gardère.

No 971—26me Cour de District Judiciaire pour la paroisse de Jefferson.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau: 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 28 novembre 1891, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. Emile Rost, juge de la 26me Cour de District Judiciaire, en la paroisse de Jefferson, en date du 30 octobre 1891, dans la susdite affaire, la propriété ci-après décrite, savoir:

1° Un certain terrain, avec tous les passages, droits, privilèges, situé dans le cinquième district de cette ville, désigné comme le terrain seize dans le carré d'îlet No 155, qui est compris entre les rues Newton, Homer, Monroe et Franklin, mesurant 30 pieds de façade rue Newton, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure française.

2° Un certain lot de terre avec tous ses droits et privilèges dans le 5me district de cette ville, désigné comme lot No 17, dans l'îlet No 150, qui est compris entre les rues Homer, Jackson, Monroe et Franklin, mesurant 30 pieds 1 pouce de face à la rue Homer sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, au pied français.

3° Un certain lot de terre, avec tous les droits, voies et privilèges, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le lot No 19 de l'îlet No 123, qui est compris entre les rues Jackson, Market, Monroe et Franklin, mesurant 30 pieds de face à la rue Jackson, sur une profondeur de 110 pieds, entre lignes parallèles, pied français.

Voir le plan à la Bourse.
Conditions—Comptant à l'adjudication.
Actes de vente pardevant Wm. H. Seymour, notaire, aux frais des acquéreurs.
24 oct—24 31—nov 7 14 21 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage.

No 71 rue North Franklin, entre Bienville et Conti.

Succession de Peter Arbanese, alias Pietro Arbanesi.

No 33,593—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 28 novembre 1891, à midi, à la Bourse St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division C, maintenant absent en congé, en date du 21 octobre 1891, pour le compte de la susdite succession, il sera vendu la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième district de cette ville, dans l'îlet désigné par le numéro municipal 130, borné par les rues Tremé, Conti, Franklin et Bienville. Lequel dit lot de terre figure comme lot No 3, sur un plan annexé à un acte passé pardevant W. J. Castell, ancien notaire, en date du 21me jour d'octobre 1876, et mesure 24 pieds 4 pouces et 1 ligne de face à la rue Franklin, sur une profondeur de 80 pieds entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un joli cottage connu par le numéro municipal 71 rue Nord Franklin, avec deux chambres, cuisine, cave, hangar, lieux d'aisance, etc., etc.

Conditions—Comptant à l'adjudication.
Acte de vente pardevant Charles J. Théard, notaire aux frais de l'acquéreur.
24 oct—24 31—nov 7 14 21 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Beau Cottage élevé —ET— Grande Ecurie et autres dépendances,

Dans un îlet de terre à un îlet de la rue du Canal.

Succession de M. et Mme A. Mannessier.

No 33,790—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau, No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 21 novembre 1891, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la dite Cour Division A, actuellement en congé, daté le 14 octobre 1891, dans l'affaire ci-dessus, la propriété de valeur qui suit, savoir:

Un certain îlet de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges qui appartiennent ou qui, en aucune sorte, en dépendent, situé dans le Premier District de cette ville borné par les rues Gasquet, (anciennement Jackson), Palmyre, Cortez et St-John, et mesurant plus ou moins, 319 pieds 8 pouces et 7 lignes de face à la rue Gasquet, 319 pieds 4 pouces et 7 lignes, plus ou moins, de face à la rue Palmyre, 319 pieds 7 pouces 4 lignes, plus ou moins, de face à la rue Cortez, et 319 pieds 7 pouces, plus ou moins, de face à la rue St-John ou Broad.

Les améliorations consistent en un joli cottage élevé (à peu près dix pieds de terre), ayant six chambres, galeries sur les côtés, sur le devant et dans le fond, poulailler couvert en ardoises, une grande écurie de trente-trois stalles; une autre bâtisse couverte en ardoises, contenant deux chambres, puits, etc., etc. La place n'est qu'à un îlet de la rue du Canal et accessible par de bons chemins. L'attention spéciale des laitiers est appelée sur la vente de cette belle propriété, étant la même propriété acquise par feu M. A. Mannessier par achat de A. S. Leclerc par acte passé le 27 juin 1883, pardevant A. Ducatel, notaire en cette ville, enregistré au bureau de l'enregistrement, livre 119, folio 170.

Conditions—Comptant à l'adjudication.
Le locataire a droit de garder possession de la propriété jusqu'au 1er mars 1892, moyennant $35 par mois et d'enlever une citerne et un hangar contenant huit stalles, qui sont désignés sur le plan exhibé à la vente.
L'acte de vente pardevant John R. Légier, notaire, aux frais de l'acquéreur.
20 oct—20 24 31—nov 7 14 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

DE GRANDE VALEUR.

Propriété améliorée vis-à-vis la gare du chemin de fer de la Vallée du Mississipi.

No 311 rue Poydras entre Howard et Liberté.

Succession de Jean Pierre Brunet.

No 33,878.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau, No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 21 novembre 1891, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St-Charles, rez-de-chaussée de la Rotonde St-Charles, rue St-Charles entre les rues Gravier et Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, actuellement absent en congé, daté du 15 octobre 1891, pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages, droits, privilèges et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte en dépendent, situé dans le faubourg Ste Marie, Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Poydras, Perdido, Howard (ci-devant Girod) et Liberté (ci-devant St Paul), désigné comme le terrain numéro vingt trois du carré d'îlet numéro trente-cinq, et mesurant, au pied américain, 25 pieds 6 pouces de façade rue Poydras, sur 108 pieds 8 pouces et 5 lignes de profondeur, le tout d'après un plan de L. H. Pilié, le 11ème jour d'avril 1842, et déposé comme le plan No 87 en l'étude de F. Grima, ancien notaire en cette ville. Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à deux étages vis-à-vis la gare du chemin de fer Mississippi Valley, laquelle bâtisse a deux chambres à chaque étage, une cuisine à deux étages attenante, ayant 3 chambres et un cabinet, une bâtisse en bois à deux étages à l'arrière, ayant 3 chambres, citerne, gaz dans la bâtisse principale, water works, etc., etc., portant le numéro municipal 311 de la rue Poydras.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Joseph Henry Ferselle, notaire, aux frais de l'acquéreur.
17 oct—17 24 31—7 14 21 nov

PAR ONORATO & STUART.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIÉTÉ DE VALEUR

Dans le Sixième District.

La Résidence bien connue de B. Onorato.

COIN AVENUE ST-CHARLES ET LA RUE OCTAVIA.

Dans l'affaire de B. Onorato, interdit

No 31,862—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR ONORATO & STUART, Encanteurs—Chas D. Stuart, encanteur—SAMEDI, le 14 novembre 1891, à la Bourse des Encanteurs, à midi, en vertu d'un ordre de l'Hon. Thos C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, en date du 2 avril 1891, nous vendrons à l'encan la propriété ci-après décrite, savoir—

La propriété dans l'îlet borné par l'avenue St-Charles, l'avenue Peters, les rues Octavia et Jeannet, ayant une façade sur l'avenue St-Charles de 140 pieds 7 lignes sur 258 pieds 10 pouces de profondeur sur la rue Octavia, 313 pieds 10 pouces et 3 lignes sur la ligne la plus rapprochée de l'avenue Peters et 132 pieds sur la ligne du fond.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance dans un ou deux ans, garantis par billets portant intérêts de 8 pour cent par an, à partir de la date du paiement jusqu'à parfait paiement, assuré par hypothèque spéciale et lien et privilège du vendeur sur la propriété vendue, l'acte portant toutes les sécurités et clauses usuelles, de 5 pour cent d'honoraire d'avocat pour en forcer la collection; les conditions devant être tenues assurées et la police transférée, l'acquéreur devant payer en sus du prix d'adjudication les taxes dues et exigibles de 1891. Un dépôt comptant de 10 pour cent sera requis pour lier la vente.

Acte de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Voir le plan à la Bourse. Des cartes d'admission peuvent être obtenues des encanteurs.
11 oct—11 19 17 24 31—nov 7 13 14

PAR HENRY STERN & CO.

BOTTES ET SOULIERS

PAR HENRY STERN & CIE. encanteurs—Il sera vendu aujourd'hui, VENDREDI 13 novembre 1891, à midi, dans leur salle d'encan, No 86 rue du Canal—

Un grand assortiment choisi de bottes et souliers reçus par les derniers arrivages des meilleures manufactures de la Nouvelle-Angleterre et Philadelphie, et adaptés pour le commerce de la ville et de la campagne.
13 nov—1f

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété du Troisème District,

PARFAITEMENT SITUÉE

Près de l'Asile des Petites Sœurs des Pauvres, No 231 rue Colombus, entre Galvez et Johnson. Cottage double en bois.

No — rue Kerlerec, entre la rue Miro et l'allée Castanedo. Joli cottage double en bois.

HENRI TURNER vs. AUGUSTINE ROY, épouse de R. RECKART et autres.

No 30,541.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, le 19 décembre 1891, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de l'hôtel St-Charles rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu d'un jugement rendu le 30 octobre 1891, et signé le 6 novembre, par l'honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans la susdite affaire, la propriété ci-après décrite, savoir

1° Deux terrains avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Faubourg Tremé, 3me District de cette ville, anciennement la municipalité No 2, dans le carré formé par les rues Galvez, Laharpe, Johnson et Colombus, désignés par les Nos 6 et 7, plan fait par Giroux et Castaing, en date du 5 juillet 1850 et annexé pour référence à un acte d'achat de cette propriété par Barthe'my Roy, pardevant Antoine Doriocourt, notaire, sous la date du 8 septembre 1850; terrains mesurant, chacun, 30 pieds de façade rue Colombus, sur 100 de profondeur; lesquels font partie des terrains désignés par les Nos 67, 68 et 69 sur un plan de C. de Armas, le 2 avril 1850, et déposé comme plan No 207 en l'étude de Théodore Guyol, notaire, comme plan No 2. Les améliorations consistent en un cottage double en bois, un étage avec attic et ayant de chaque côté 4 chambres, citerne, lieux d'aisance etc. portant le numéro municipal 231 de la rue Colombus.

2° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé rue Kerlerec entre l'Allée Castanedo et la rue Miro, désigné par le No 10 sur un plan de Surgi, voyer, de la 1ère municipalité sous la date du 10 mai 1848, lequel terrain mesure au pied français, 29 pieds de façade rue Kerlerec, sur 157 pieds de profondeur sur la limite qui le sépare du terrain No 9 sur le dit plan, et 145 pieds du côté de la rue Miro. Il mesure 30 pieds à l'arrière, et forme en partie la coin des rues Miro et Kerlerec. Les améliorations consistent en un joli cottage double en bois, un étage avec attic, ayant de chaque côté 3 chambres, arrière-corridor, citerne, auvent, lieux d'aisance, etc.

Conditions: Un tiers ou plus comptant, le reste à terme, garanti par des billets payables respectivement à un et deux ans, portant 8 pour cent d'intérêt par an, garantis par hypothèque et lien du vendeur et les clauses usuelles pour assurer le paiement des taxes, assurance, cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de clôture de l'hypothèque. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1891. 10 0/0 de dépôt au moment de l'adjudication pour assurer la vente, et toutes les clauses usuelles de pareilles ventes d'immeubles à l'encan.

Les actes de vente pardevant Joseph Duvigneaud, notaire aux frais des acquéreurs.
14 nov—14 21 28—déc 5 12 19

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN.

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

73......CHARTRES......73